



# La formation une chance pour tous

**Notre organisme adhère à la charte pour l'accueil des personnes handicapées en formation et s'engage à :**

- Vous accueillir **individuellement**
- **Evaluer vos besoins spécifiques** au regard d'une situation de handicap
- **Mettre en œuvre** toutes les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.

**Pour contacter notre personne ressource handicap**

**Nom** Magali DE RANCHIN

**Téléphone** 05 63 63 09 58

**Mail** [formation@cm-montauban.fr](mailto:formation@cm-montauban.fr)

## Organisme labellisé

Depuis la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » la formation professionnelle en faveur des personnes handicapées s'appuie sur le principe général d'ouverture des formations de droit commun à tous les publics, ainsi que sur le principe d'adaptation des formations et de leurs modalités de validation, aux besoins des stagiaires handicapés. Pour garantir cet égalité d'accès à la formation, la Région Midi-Pyrénées et l'Agefiph ont mis en place un processus de labellisation des organismes de formation impliquant la nomination d'une personne ressource qui est l'interlocuteur privilégié de la personne en situation de handicap.

**agefiph**  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

